

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 Juin 2009

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES TRANSPORTS

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 3/02

OBJET : Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France. Approbation du protocole d'intention avec la Région, les Départements franciliens et le STIF.

- Canton : tous

RÉSUMÉ : Ce rapport soumet à l'Assemblée l'approbation d'un protocole d'intention relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France. Issu d'une étroite concertation entre la Région, la Ville de Paris, les Départements franciliens et proposé à l'Etat, ce Plan a pour objectif de répondre aux besoins d'investissements urgents constatés sur les différents réseaux mais aussi d'accélérer les projets de transports en cours d'étude. Ce programme, sans précédent dans les transports publics franciliens, est estimé à 18,95 MM€, auxquels s'ajoutent environ 5,5 MM€ pour le renouvellement et la rénovation du matériel roulant et 2 MM€ pour les TCSP. L'horizon de réalisation des projets est 2020, voire 2025 si l'Etat ne devait pas être en mesure de financer tout ou partie de ces derniers. Pour la Seine-et-Marne, la mise en œuvre du schéma directeur des lignes de RER B et D et du renouvellement des rames du RER A et de celles du Transilien vont avoir un effet très important à moyen terme sur la qualité de service. La mise en service du prolongement du RER E à l'ouest vers La Défense devrait contribuer véritablement à la désaturation de la ligne A sur son tronçon central. De même, Arc Express devrait favoriser les déplacements des Seine-et-Marnais vers la petite couronne sans passer par Paris. Par ailleurs, ce Plan intègre le financement avec l'Etat de plusieurs projets :

- liaison TCSP Sénart - Evry (achèvement)
- prolongement du RER E à Val Bréon
- création d'un tram-train entre Marne-la-Vallée – Esbly – Meaux

De même, sont envisagés dans le futur contrat Région/Département trois projets de TCSP stratégiques :

- liaison Sénart – Melun (achèvement)
- liaison Lagny – Val d'Europe (études et premiers travaux)
- liaison Chessy – Serris (études et premiers travaux)

La contribution du Département pour la période 2007-2020 est évaluée à 138,25 M €, ce qui correspond à un effort supplémentaire compris entre 10 et 15 M€ chaque année.

1) Présentation générale

La Région Ile de France a proposé en juin dernier au Gouvernement, à la Ville de Paris, aux Départements franciliens et aux opérateurs de transports de s'associer dans un Plan de mobilisation pour les transports, destiné à la fois à répondre aux besoins d'investissement urgents constatés sur les différents réseaux, mais aussi à accélérer les projets en cours d'études ou de réalisation afin de préparer l'avenir.

Les financements à réunir pour la mise en œuvre de ce Plan sont estimés à 18,95 MM€, auxquels devront s'ajouter de l'ordre de 5,5 MM€ de renouvellement et de rénovation du matériel roulant ainsi qu'environ 2MM€ d'investissements dans les transports en commun en site propre (TCSP) réalisés dans le cadre des contrats associant la Région et les Départements.

Le contenu de ce Plan a été élaboré en étroite collaboration entre les services de la Région, des Départements, du STIF et de l'Etat et présenté au Gouvernement à la fin de l'année 2008. La Région a notamment proposé que les mesures concernant le financement de ces projets prévoient de mobiliser des ressources non budgétaires (augmentation du versement transport, taxes sur l'immobilier, contributions des opérations d'aménagement,...) et que ces dispositions soient intégrées dans les projets des lois Grenelle I et II.

Réunis le 27 mars dernier, la Région, les Départements et le STIF ont constaté qu'à ce stade le Gouvernement n'avait pas répondu à ces propositions. Compte tenu de l'urgence qui s'attache maintenant au lancement des premiers projets inclus dans ce Plan, ces collectivités ont souhaité, après concertation entre les institutions régionales et départementales, d'en engager sans plus attendre la mise en œuvre.

Le protocole d'intention, joint en annexe au projet de délibération du présent rapport, fixe le cadre de réalisation de ce Plan, fournit la liste des projets concernés, définit les principes de financement en tenant compte d'une participation attendue de l'Etat, et met en place une gouvernance de ce Plan.

Les partenaires du Plan de mobilisation se donnent pour objectif d'achever la réalisation de l'ensemble des projets à l'horizon 2020.

Dans l'hypothèse où l'Etat ne serait pas en mesure de financer tout ou partie des projets contenus dans le Plan, le comité de Pilotage se réunira pour fixer une nouvelle programmation financière des opérations selon les principes suivants :

- tous les projets seront réalisés à l'horizon 2025,
- la participation des collectivités sera recalculée au prorata des participations esquissées en annexe 4, déduction faite de la part de l'Etat.

Les partenaires marquent également leur attachement à ce que le STIF puisse jouer pleinement son rôle de coordination, de pilotage des études et procédures, et, le cas échéant, de réalisation des projets inclus dans le Plan de Mobilisation.

2) Objectif et contenu

Ce plan intéresse naturellement les seine-et-marnais usagers actuels quotidiens de nos transports et les futurs utilisateurs des projets qu'il entend engager d'ici 10 ans.

Il comprend deux volets complémentaires « Urgences et opérations à accélérer » relevant de financements attendus de l'Etat, la Région, du STIF et des Départements, et « Opération de TCSP » relevant des contrats particuliers Région / Département actuels et futurs.

- **Urgences et opérations à accélérer**

La mise en œuvre de ce Plan de mobilisation doit permettre :

de répondre aux principales urgences qui concernent le réseau de transport francilien : renouvellement du matériel roulant du RER A, modernisation des RER B, C et D, dé saturation de la ligne 13 du métro, large accessibilité du réseau pour les personnes à mobilité réduite.

d'accélérer les projets en cours de réalisation ou d'études dans le cadre du contrat de projets signé avec l'Etat en 2007, de façon à ce que l'ensemble de ces opérations puisse être mise en service avant 2020 et qu'une nouvelle série de projets puisse être engagée à cet horizon.

d'engager la réalisation de deux grands projets : le prolongement du RER E (Eole) à l'ouest et la rocade en métro automatique Arc Express.

Les opérations identifiées par les partenaires comme entrant dans le champ de ce Plan sont recensées en annexe 1 du protocole. Les projets susceptibles d'être inclus dans le contrat de projets 2014-2020, et éventuellement dans le contrat suivant, sont mentionnés à ce stade à titre indicatif.

Dans ce cadre, et outre les efforts sur les RER notamment avec le prolongement d'Eole à l'ouest qui devrait contribuer à dé saturer la ligne A du RER et l'impact d'Arc Express pour nos échanges en petite couronne, il convient de souligner que le Conseil général a obtenu que soient intégrées dans ce dispositif la réalisation (1), les études et premiers travaux (2) des opérations suivantes :

la 2^{ème} phase de la liaison TCSP Sénart – Evry (1), élément essentiel pour des échanges de qualité entre ces deux pôles,
la prolongation du RER E à Val Bréon (2) avec la création d'une nouvelle gare multimodale permettant de résorber les difficultés de l'actuel terminus à Tournan, et offrant une meilleure desserte pour les usagers venant de l'est du département,
le tram-train Marne-la-Vallée – Esbly – Meaux (2) qui constitue un projet majeur au cœur d'un secteur en plein développement.

- **Programme régional de TCSP**

Parallèlement à la mise en œuvre du Plan, la Région et les Départements conviennent de poursuivre sur la période considérée un effort spécifique en faveur des transports en commun en site propre.

Les projets identifiés sur la période 2007-2013, et qui font l'objet de contrats ou de conventions entre la Région et les Départements, ainsi que les opérations susceptibles d'être réalisées d'ici 2020 sont recensés en annexe 2 du protocole.

3 opérations concernent directement les déplacements au sein de bassins de vie seine-et-marnais :

liaison Sénart –Melun (fin des travaux),
liaison Lagny – Val d'Europe (études et premiers travaux),
liaison Chessy – Serris (études et premiers travaux).

3) Participation financière du Département

Comme l'indique l'article 6 du protocole, les engagements effectifs de chaque partenaire auront vocation à figurer dans les conventions de financements concernant chacun des projets. L'annexe 4 du protocole présente quant à elle une première esquisse du plan de financement.

Au stade actuel, et compte tenu des incertitudes relatives à l'avancement réel des opérations du Plan de mobilisation, les besoins de financements pour le Département à l'horizon 2020 sont évalués à environ 138,25 M€ avec la répartition indicative suivante :

		Participation estimée du CG	Opération
Urgences		20 M€	Schéma directeur du RER D
Grands projets		0 M€	Pas de contribution seine-et-marnaise
Projets à accélérer	CPER 2007-2013	5 M€ *	TCSP Sénart - Evry (phase 1)
	CPER 2014-2020	15 M€	5 M€ pour le TCSP Sénart - Evry (phase 2) + 10 M€ pour le prolongement du RER E au Val Bréon
CPRD	CPRD 2007-2013	<i>13,25 M€</i>	10 M€ pour le TCSP Sénart-Melun + 3 M€ pour Meaux - La Ferté-Milon + 0,250 M€ pour TCSP secteurs 3 et 4 de MLV (Etudes)
	CPRD 2014-2020	85 M€	65 M€ pour le TCSP Sénart-Melun (achèvement) + 20 M€ TCSP Lagny-Val d'Europe et Chessy-Serris (études et premiers travaux)
Total sur 2007-2020		120 M€ + 18,25 M€	

* Les montants en italique sont intégrés aux contrats Région/Département 2007/2013.

Ce qui représente en moyenne un effort supplémentaire de l'ordre de 10 à 15 M€ par an, avec une montée en charge à partir de 2012/2013 des autorisations de programme et sans doute à partir de 2014/2015 des crédits de paiement. Ces efforts sont certes très importants, en particulier vis-à-vis de la situation que les finances des collectivités connaissent actuellement, mais ils me semblent être pleinement justifiés au regard de l'impact de ces projets pour le quotidien de dizaines de milliers de seine-et-marnais. En effet, il s'agit clairement, à travers ce programme ambitieux, de préparer l'avenir, de maintenir et renforcer la compétitivité de nos territoires.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur la participation du Département au Plan de mobilisation pour les transports proposé par la Région, et si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint en annexe du présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 3/02 des rapports soumis à la commission
n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

Rapporteurs : M. AUBERT
Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie

M. MOUTON
Commission n° 7 - Finances

Séance du 26 Juin 2009

OBJET : Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France. Approbation du protocole d'intention avec la Région, les Départements franciliens et le STIF.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la délibération n° 75-09 du 18 juin 2009 du Conseil régional d'Ile-de-France,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

d'approuver le protocole d'intention relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France ci-annexé, et autorise le Président du Conseil général à le signer au nom du Département.

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe n° 1

PROTOCOLE D'INTENTION

Relatif à la mise en œuvre et au financement du Plan de mobilisation
pour les transports en Ile de France

Entre :

La Région Ile de France, représentée par le Président du conseil régional,

La Ville de Paris, représentée par son Maire,

Le Département de Seine et Marne, représenté par le Président du conseil général,

Le Département des Yvelines, représenté par le Président du conseil général,

Le Département de l'Essonne, représenté par le Président du conseil général,

Le Département des Hauts de Seine, représenté par le Président du conseil général,

Le Département de Seine-Saint-Denis, représenté par le Président du conseil général,

Le Département du Val de Marne, représenté par le Président du conseil général,

Le Département du Val d'Oise, représenté par le Président du conseil général,

Le Syndicat des Transports d'Ile de France, représenté par sa Directrice générale,

PREAMBULE

La Région Ile de France a proposé en juin 2008 au Gouvernement, à la Ville de Paris, aux Départements franciliens et aux opérateurs de transports de s'associer dans un Plan de mobilisation pour les transports, destiné à la fois à répondre aux besoins d'investissement urgents constatés sur les différents réseaux, à accélérer les projets en cours d'études ou de réalisation et à préparer l'avenir.

Les financements à réunir pour la mise en œuvre de ce Plan sont estimés à 18,950 MM€, auxquels devront s'ajouter de l'ordre de 5,5 MM€ de renouvellement et de rénovation du matériel roulant ainsi qu'environ 2MM€ d'investissements dans les transports en commun en site propre (tramway et bus) réalisés dans le cadre des contrats associant la Région et les Départements.

Le contenu de ce Plan a été élaboré en étroite collaboration entre les services de la Région, de la Ville de Paris, des départements, du STIF et de l'Etat et présenté au Gouvernement à la fin de l'année 2008. La Région a notamment proposé que les mesures concernant le financement de ces projets prévoient de mobiliser des ressources non budgétaires (versement transport, taxes sur l'immobilier, contributions des opérations d'aménagement,...) et que ces dispositions soient intégrées dans les projets de loi Grenelle I et II.

Réunis le 27 mars 2009, la Région, la Ville de Paris, les Départements et le STIF, signataires du présent protocole d'intention ont constaté qu'à ce stade le Gouvernement n'avait pas répondu à ces propositions. Compte tenu de l'urgence qui s'attache maintenant au lancement des premiers projets inclus dans ce Plan, les signataires ont décidé, après concertation entre les institutions concernées, d'en engager sans plus attendre la mise en œuvre.

Le présent protocole d'intention fixe le cadre de réalisation de ce Plan, fournit la liste des projets concernés, définit les principes de financement en tenant compte d'une participation attendue de l'Etat, et met en place des modalités de gouvernance de ce Plan.

Les partenaires du Plan de Mobilisation se donnent pour objectif d'achever la réalisation de l'ensemble des projets à l'horizon 2020.

Les partenaires marquent leur attachement à ce que le STIF puisse jouer pleinement son rôle de coordination, de pilotage des études et procédures, et de réalisation des projets inclus dans le Plan de Mobilisation.

Il est convenu ce qui suit :

CONTENU DU PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS

Article 1

Un Plan de mobilisation pour les transports en Ile de France est lancé par la Région, la Ville de Paris, les Départements et le STIF, signataires du présent protocole. Il est destiné à répondre aux urgences en matière de modernisation du réseau, à accélérer significativement la mise en service des projets en cours et à engager la réalisation des deux grands projets Eole à l'Ouest et Arc Express.

La mise en œuvre de ce Plan de mobilisation doit permettre :

- De répondre aux principales urgences qui concernent le réseau de transport francilien : renouvellement du matériel roulant du RER A, modernisation des RER C et D, dé saturation de la ligne 13 du métro, large accessibilité du réseau pour les personnes à mobilité réduite.
- D'accélérer les projets en cours de réalisation ou d'études dans le cadre du contrat de projets signé avec l'Etat en 2007, de façon à ce que l'ensemble de ces opérations puisse être mise en service avant 2020 et qu'une nouvelle série de projets puisse être engagée à cet horizon.
- D'engager la réalisation de deux grands projets : le prolongement du RER E Eole à l'ouest et la rocade en métro automatique Arc Express, pour laquelle le Plan de mobilisation prévoit la réalisation intégrale de l'arc sud (94/92) et une première tranche de l'arc Nord-Ouest (92/93).

La Région, la Ville de Paris et les Départements conviennent par ailleurs de poursuivre sur la période considérée leurs efforts en faveur des projets de transport en site propre (tramways et bus), afin de favoriser la desserte la plus large possible des territoires franciliens.

Les opérations identifiées par les partenaires comme entrant dans le champ de ce Plan sont recensées en annexe 1. Les projets susceptibles d'être inclus dans le contrat de projets 2014-2020 sont mentionnés à ce stade à titre indicatif.

Article 2

Parallèlement à la mise en œuvre du Plan, la Région, la Ville de Paris et les Départements conviennent de poursuivre sur la période considérée un effort spécifique en faveur des Transports en commun en site propre (tramways et bus).

Les projets identifiés sur la période 2007-2013, et qui font l'objet de contrats ou de conventions entre la Région et les Départements, ainsi que les opérations susceptibles d'être réalisées d'ici 2020 sont recensés en annexe 2.

Parmi ces projets, certains TCSP à caractère prioritaire sont identifiés. Il s'agit des projets suivants :

- TCSP St Quentin en Yvelines – Saclay – Massy –Orly (91)
- TCSP ligne 402 phase 1 (91)
- TCSP T1 au-delà d'Asnières Gennevilliers (différentes phases) (92)
- TCSP Croix de Berny – Clamart (92)
- TCSP sur RN2 (93)
- TCSP sur RN3 (93)
- TCSP RD 5 (ex RN 305) (94)
- TCSP Sénart – Melun (77)
- TCSP Sénart – Evry (77 / 91)
- TCSP Barreau de Gonesse (95)

PRINCIPES DE FINANCEMENT DU PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS

Article 3

Les besoins de financement résultant du Plan de mobilisation sont estimés à 18,950 MM€ aux conditions économiques de 2008, dont :

- 3,3 MM€ au titre du matériel roulant (renouvellement du matériel roulant du RER A, nouveaux matériels générés par les projets du Plan de mobilisation) ;
- 2 MM€ au titre de l'accessibilité des réseaux pour les personnes à mobilité réduite, dans le cadre des priorités définies par le STIF au travers du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) ;
- 2MM€ pour la modernisation des RER C et D et la désaturation de la ligne 13 ;
- 6,4 MM€ pour l'accélération des projets actuellement en études et en réalisation et pour le lancement à l'horizon 2020 d'une nouvelle série de projets ;
- 5.250 MM€ pour l'engagement d'Eole à l'Ouest et d'Arc Express.

S'ajoute à cet effort en faveur des grands projets un volet d'actions spécifique en faveur des transports en commun en site propre (Tramways et bus) évalué sur la période à environ 2 MM€

Les grandes masses financières du Plan de mobilisation sont identifiées en annexe 3.

Article 4

Les dépenses liées au matériel roulant et à l'accessibilité seront prises en charge en complément du Plan de Mobilisation par un financement associant le STIF, les maîtres d'ouvrage et les collectivités locales intéressées. Compte tenu néanmoins de l'effort très important que le STIF aura à engager sur la période en matière de rénovation des matériels, d'offre et de qualité de service, les signataires conviennent d'intervenir auprès de l'Etat pour obtenir des ajustements périodiques des ressources du versement transport, et en particulier une première hausse des taux de 0,1 point applicable à l'ensemble des zones d'ici la fin de l'année 2009. Cette première mesure aurait vocation à être incluse dans les dispositions du projet de Loi Grenelle II.

Article 5

Les dépenses liées aux projets à accélérer ont vocation à être incluses dans les contrats de projets signés avec l'Etat. A ce stade, il est proposé de reconduire sur la période 2014-2020 un nouveau Contrat de projets bâti sur les mêmes clefs de financement globales que dans l'actuel Contrat de projets 2007-2013, soit 15 % en moyenne pour les Départements, le solde étant réparti entre l'Etat (30%) et la Région (70%).

Les clefs résultantes sont donc les suivantes : 25.5% Etat, 59.5% Région et 15% Départements.

Le prolongement du Tramway T3 jusqu'à la Porte d'Asnières figure dans les opérations à inscrire au prochain Contrat de projets ; il devra faire l'objet d'un plan de financement particulier.

Article 6

Pour les opérations identifiées au titre des urgences ou des grands projets, une esquisse de plan de financement est présentée en annexe 4. Elle est donnée à titre indicatif, les engagements effectifs des partenaires ayant vocation à figurer dans les conventions de financement concernant chacun de ces projets, soumises à l'approbation de leurs assemblées délibérantes.

Article 7

Pour les opérations de TCSP (tramways ou bus) identifiées en annexe 2, leur financement fera l'objet d'une contractualisation entre la Région et les Départements sur la base des contrats particuliers conclus pour la période 2007-2013.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS

Article 8

Un Comité de pilotage, associant les représentants des signataires, est mis en place pour piloter la mise en œuvre et assurer le suivi du Plan de mobilisation pour les transports. Il se réunira au moins deux fois par an pour établir une programmation et dresser un bilan d'exécution.

Le Comité de pilotage pourra s'adjoindre, en tant que de besoin, la présence des opérateurs.

Article 9

Dans le souci de mettre en œuvre immédiatement le Plan de mobilisation pour les transports, le STIF s'engagera à lancer d'ici fin 2009 les procédures de concertation et le cas échéant, la saisine de la CNDP sur les projets suivants :

- Tramway T1 à Val de Fontenay (Pour mémoire, concertation déjà réalisée)
- Tangentielle Ouest ;
- Tram train Massy Evry ;
- Débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil ;
- Barreau de Gonesse (préfiguration en BHNS) ;
- Prolongement de la ligne 11 ;
- Dé saturation de la ligne 13 par prolongement de la ligne 14 (avant l'été 2009) ;
- Arc Express ;
- Prolongement d'Eole à l'Ouest.

Article 10

Dans l'hypothèse où l'Etat ne serait pas en mesure de financer tout ou partie des projets contenus dans le Plan, le comité de Pilotage se réunira pour fixer une nouvelle programmation financière des opérations selon les principes suivants :

- tous les projets seront réalisés à l'horizon 2025,
- la participation des collectivités sera recalculée au prorata des participations esquissées en annexe 4, déduction faite de la part de l'Etat.

Fait à Paris, le...

**Le Président du Conseil Régional
d'Ile de France**

Jean-Paul HUCHON

**Le Président du Conseil Général
de Seine Saint Denis**

Claude BARTOLONE

**Le Président du Conseil Général
de l'Essonne**

Michel BERSON

**Le Président du Conseil Général
du Val de Marne**

M. FAVIER

**Le Président du Conseil Général
du Val d'Oise**

Didier ARNAL

Le Maire de Paris

Bertrand DELANOE

**Le Président du Conseil Général
de Seine et Marne**

Vincent EBLE

**Le Président du Conseil Général
des Yvelines**

**Le Président du Conseil Général
des Hauts de Seine**

Patrick DEVEDJIAN

**La Directrice générale du
Syndicat des Transports d'Ile de
France**

Sophie MOUGARD

ANNEXE 1
PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS EN ÎLE DE FRANCE
OPÉRATIONS DU PLAN DE MOBILISATION

URGENCES	Matériel roulant RER A RER C RER D Dé saturation de la ligne 13	3.3 milliards d'euros
	Accessibilité	2 milliards d'euros
	Matériel roulant (Matériel induit par le Plan de Mobilisation)	2 milliards d'euros

OPÉRATIONS À ACCÉLÉRER	<i>Sur la période 2007-2013</i>	
	Opérations du Contrat de Projets - RER B - Pôle de Versailles Chantiers - TCSP Pompadour Sucy-Bonneuil - Pôle de Choisy le Roi - Tramway T2 à Bezons - TVAM 1 ^{ère} Phase (T7) - Tramway RN1/RN16 (T5) - TCSP RD 5 Nord (ex RN305) - Tram Croix du Sud Châtillon Viroflay (T6) - T1 Asnières Gennevilliers - Prolongement Ligne 8 à Créteil - Pôle de Noisy le Grand - Liaison Sénart Evry (1 ^{ère} phase) - Tramway St Denis Epinay Villetaneuse (T8) - Eole Evangile - Pôle Pompadour - prolongement métro ligne 4 à Bagneux - Pôle de Nanterre Université - prolongement métro ligne 12 à Aubervilliers - Études	
	Opérations du Plan Espoirs Banlieues - Tangentielle Nord (première phase entre Epinay et Le Bourget) - Tram-train Massy-Evry - Débranchement du T4 vers Clichy – Montfermeil - Barreau de Gonesse (préfiguration en BHNS, études et acquisitions foncières du barreau ferroviaire)	
	Autres opérations - Tangentielle Ouest	3,4 milliards d'euros
	<i>Sur la période 2014-2020</i>	
Opérations en réalisation - Tangentielle Nord (suite) - Tram-train Massy-Evry (suite) - Prolongement de la ligne 11 - T1 à Val de Fontenay - T7 (2 ^{ème} phase à Juvisy) - Tangentielle Ouest (suite) - T3 à la porte d'Asnières - Barreau de Gonesse (ferroviaire) - Tram'Y (T8) vers Evangile - Liaison Sénart Evry (2 ^{ème} phase) - Tramway sur RD5 (exRN305) - TCSP Saint Quentin en Yvelines-Saclay-Massy-Orly	Etudes et premiers travaux - Prolongements Métro L1, L4, L7, L10, L14,... - Bouclage rocade tram en première couronne - Bouclage Rcade ferrée de moyenne couronne (TGO, TGN,...) - RER E à Val Breon - Tram Train Marne-la-Vallée – Esbly – Meaux, - Prolongement métro jusqu'à Stains en liaison avec la tangentielle Nord	
	3 milliards d'euros	
GRANDS PROJETS	Arc Express EOLE à l'ouest	5.250 milliards d'euros

ANNEXE 2
PLAN DE MOBILISATION DES TRANSPORTS EN ÎLE DE FRANCE
OPÉRATIONS CONTRAT PARTICULIER RÉGION DÉPARTEMENT

CG 75* :

Prolongement de TRAM'Y (T8) à Evangile (études)
 Prolongement de T3 à Pte D'Asnières (études)
 Pôle Châtelet les halles (études et 1^{er} travaux)
 Bi-pôle gare du Nord Gare de l'Est (réalisation)
 Gare Evangile (1^{er} travaux)

CG 77 :

TCSP Sénart – Melun (réalisation)
 Amélioration de service Meaux la Ferté Milon (réalisation)
 Diverses études de TCSP

CG 78 :

TGO (études et 1^{er} travaux)

CG 91 :

TCSP Polytechnique St Quentin en Yvelines (études et 1^{er} travaux)
 TCSP Orly – Val d'Yerres – Val de Seine (études)
 TCSP RN20 Massy – Arpajon (études)
 Liaison Juvisy sur Orge Evry (études)
 Tramway Athis Mons Juvisy (T7) (études et 1^{er} travaux)
 Pôle de Juvisy (réalisation)
 TCSP Francilienne (études)
 TCSP Ligne 402 Corbeil – Grigny Phase 1 (réalisation)
 TCSP Massy – Orly (études)
 TCSP A10 Les Ulis – Massy (études)

CG 92* :

TCSP Croix de Berny – Clamart (réalisation)
 TCSP Prolongement T1 Asnières – Les 4 routes (réalisation)
 TCSP Prolongement T1 à Colombes (études)
 TCSP T1 à Nanterre et Rueil (réalisation)

CG 93 :

TCSP RN 3 (études et 1^{er} travaux)
 TCSP RN 2 (études et 1^{er} travaux)
 Pôle de Noisy le Sec et Prolongement du T4 (études)
 Pôle St Denis (études)
 Pôle de pantin (études)
 Pôle de La Folie à Bobigny (études)
 TCSP Prolongement de TRAM'Y (T8) à Evangile (études)

CG 94* :

TCSP RD 5 (ex RN305) (achèvement Tx mode actuel, études évolution du mode)
 TCSP Vallée de la Seine (réalisation)

* contrats en cours d'élaboration

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">DANS LES CPROD 2014-2020 SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INSCRITES</p>	<p>CG 75 : Pôle Châtelet les halles (fin des travaux) Gare Evangile (fin des travaux)</p> <p>CG 77 : TCSP Sénart – Melun (fin des travaux) TCSP Lagny – Val d’Europe (1er travaux) TCSP Chessy – Serris (1er travaux)</p> <p>CG 78 : TCSP à définir</p> <p>CG 91 : TCSP Ligne 402 Corbeil – Le Coudray-Monceaux Phase 2 (réalisation) TCSP Orly – Val d’Yerres – Val de Seine (réalisation) TCSP RN20 Massy – Arpajon (réalisation) TCSP Francilienne (réalisation) Liaison Juvisy sur Orge - Evry (réalisation) TCSP Massy – Orly (réalisation) TCSP A10 Les Ulis – Massy (réalisation)</p> <p>CG 92 : Prolongement TCSP Croix de Berny Clamart vers Issy (réalisation) TCSP Prolongement T1 à Colombes (réalisation) Autres opérations à définir.</p> <p>CG 93 : TCSP RN2 / RN3 (fin des travaux) Pôle de Saint-Denis (réalisation) Pôle de Noisy le Sec et Prolongement du T4 (réalisation) Pôle de pantin (réalisation) Pôle de La Folie à Bobigny (réalisation)</p> <p>CG 94 : TCSP Les Ardoines – Pompadour (études) TCSP Altival (réalisation) TCSP Senia – Orly (réalisation) TCSP ex-RN19 (études)</p> <p>CG 95 : TGO suite (réalisation) TCSP RD 392 (réalisation) TCSP RD 311 Argenteuil Bezons (réalisation) TCSP RD 311 poursuite vers Epinay (réalisation) Liaison BHNS Cergy Roissy Etudes connexions Tramway et TLN secteur Rives de Seine. TSCP Argenteuil - Roissy par l'avenue du Paris (études) Diverses opérations de TCSP (études).</p>	<p>1 MILLIARD €</p>
---	---	----------------------------

ANNEXE 3
PLAN DE MOBILISATION DES TRANSPORTS EN ÎLE DE FRANCE
SYNTHÈSE FINANCIÈRE

OPERATIONS	Coût en M€ (ce 2008)	2007 - 2013	2014 - 2020
Urgences <i>(schémas directeurs RER, ligne 13, matériel roulant RER A)</i>	3 300	2 800	500
Projets à accélérer <i>Opérations du contrat de Projets dont Opérations du Plan espoirs banlieue Autres opérations</i>	6 400	3 400 <i>CPJ 2007-2013 (hors RER) Plan banlieue</i>	3 000 <i>CPJ 2014-2020 (hors RER)</i>
Grands Projets <i>(Arc Express, EOLE à l'ouest)</i>	5 250	5 250	
Accessibilité	2 000	2 000	
Matériel roulant <i>Matériel généré par les projets</i>	2 000	2 000	
TOTAL PLAN DE MOBILISATION	18 950	18 950	
CPRD (TCSP et autres opérations)	2 000	1 000 <i>CPRD en cours de finalisation</i>	1 000 <i>Prochain CPRD</i>
Renouvellement/Rénovation du Matériel roulant	5 500	5 500	

